



SOINS COURANTS



Consultations visites généralistes (DPTAM**)	70 %	-	100 %	100 %	150 %
Consultations visites généralistes (hors DPTAM**)	70 %	-	100 %	100 %	130 %
Consultations visites spécialistes (DPTAM**)	70 %	-	100 %	100 %	150 %
Consultations visites spécialistes (hors DPTAM**)	70 %	-	100 %	100 %	130 %
Actes techniques médicaux (DPTAM**)	70 %	-	-	100 %	100 %
Actes techniques médicaux (hors DPTAM**)	70 %	-	-	100 %	100 %
Analyses et examens de laboratoire	60 % ou 70 %	-	-	100 %	100 %
Imagerie médicale (DPTAM**)	70 %	-	-	100 %	100 %
Imagerie médicale (hors DPTAM**)	70 %	-	-	100 %	100 %
Auxiliaires médicaux	60 %	-	-	100 %	100 %
Consultations psychologues	-	-	-	10 € x 5/an	20 € x 5/an

PHARMACIE



Pharmacie 65 %	65 %	-	100 %	100 %	100 %
Pharmacie 30 %	30 %	-	-	100 %	100 %
Pharmacie 15 %	15 %	-	-	-	100 %
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	-	90 €/an	90 €/an

HOSPITALISATION



Honoraires médicaux (DPTAM**)	80 %	100 %	100 %	100 %	150 %
Honoraires médicaux (hors DPTAM**)	80 %	100 %	100 %	100 %	130 %
Honoraires chirurgicaux (DPTAM**)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Honoraires chirurgicaux (hors DPTAM**)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais de séjour, durée illimitée	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais de transport	65 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Forfait TV, internet	-	-	-	-	6 €/jour
Forfait journalier hospitalier, durée illimitée	-	18 €/jour	18 €/jour	18 €/jour	18 €/jour
Forfait journalier hospitalier psychiatrique, durée illimitée	-	13,50 €/jour	13,50 €/jour	13,50 €/jour	13,50 €/jour
Prise en charge de la franchise de 18 € pour les actes médicaux > ou = 120 €	-	frais réels/acte	frais réels/acte	frais réels/acte	frais réels/acte

OPTIQUE (2)



Monture + verres simples	60 %	-	-	100 % + 50 €/2ans	100 % + 200 €/2ans
Monture + verres complexes/très complexes	60 %	-	-	100 % + 200 €/2ans	100 % + 250 €/2ans
Lentilles prescrites remboursées par la Sécurité sociale	60 %	-	-	100 %	100 % + 50 €/an
Matériel pour amblyopie	60 %	-	-	100 %	100 %

DENTAIRE



Soins dentaires	70 %	-	100 %	100 %	130 %
Inlay / Onlay / Inlay core	70 %	-	-	100 %	130 %
Prothèses dentaires fixes remboursées par la Sécurité sociale	70 %	-	-	100 %	100 % + 250 €/an
Rebasage, réparation, adjonction ou remplacement de dents ou crochets	néant ou 70 %	-	-	néant ou 100 %	néant ou 100 %
Prothèses amovibles remboursées par la Sécurité sociale	70 %	-	-	100 %	100 %
Orthodontie et autres actes liés à l'orthodontie remboursés par la Sécurité sociale	70 % ou 100 %	-	-	100 %	100 %
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	-	-	250 €/an
Implantologie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	-	-	250 €/an
Implantologie remboursée par la Sécurité sociale	70 %	-	-	-	100 %

ACOUSTIQUE ET APPAREILLAGE



Prothèses auditives	60 % ou 100 %	-	-	100 %	100 % + 150 €/an
Petit appareillage, orthèses	60 % ou 100 %	-	-	100 %	100 %
Orthopédie et grand appareillage	60 % ou 100 %	-	-	100 %	100 % + 50 €/an
Prothèses capillaires, mammaires	60 %	-	-	100 %	100 %

PRÉVENTION



Tous actes de prévention (arrêté du 08/06/2006)	60 %, 65% ou 70 %	-	-	100 %	100 %
Forfait nutrition (bilan et consultation de suivi)	-	-	-	-	10 € x 4/an
Ostéodensitométrie remboursée par la Sécurité sociale (DPTAM /hors DPTAM**)	70 %	-	-	100 %	100 %
Forfait équipements de sécurité (casque vélo...)	-	-	-	-	20 €/an
Forfait sécurité routière (éthylotests)	-	-	-	-	10 €/an
Forfait protections auditives (bouchons d'oreilles)	-	-	-	-	20 € x 2/an
Contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	20 €/an	60 €/an	80 €/an
Contraception d'urgence	-	-	10 €/an	10 €/an	10 €/an
Préservatifs masculins/féminins	-	-	10 €/an	30 €/an	40 €/an
Test de grossesse	-	-	10 €/an	10 €/an	10 €/an
Test VIH	-	-	10 €/an	10 €/an	10 €/an
Substituts nicotiniques (3)	néant ou 50 € ou 150 €	-	-	140 € ou 240 €/an	140 € ou 240 €/an

ASSURANCES



Assistance santé (4)	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Soins à l'étranger et Assistance/Rapatriement (5)	-	-	-	OUI	OUI
Responsabilité Civile (6)	-	-	OUI	OUI	OUI
Individuelle Accident (6)	-	-	OUI	OUI	OUI
Protection juridique (7)	-	-	OUI	OUI	OUI
Téléconsultation médicale (8)	-	-	OUI	OUI	OUI
Réseau de soins ITELIS (9)	-	-	-	OUI	OUI
Indemnités Journalières Hospitalières - étudiants salariés	-	-	OUI	OUI	OUI
Fonds de secours études (MUTEXAM)	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Allocation Mutualiste de Solidarité	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Fonds d'Aide à la Compensation du Handicap	-	OUI	OUI	OUI	OUI
Assurance bagages (5)	-	-	-	OUI	OUI
Assurance perte/vol papiers (5)	-	-	-	-	OUI

*les garanties sont exprimées hors régimes spéciaux, dans la limite des frais réellement engagés et dans le cadre du respect du parcours de soins. Les taux Régime Obligatoire mentionnés sont ceux en vigueur à la date de souscription dans le cadre du parcours de soins coordonnés. Le non-respect de ce dernier entraîne un désengagement de votre régime de base et éventuellement des dépassements d'honoraires des praticiens. Le déremboursement et le reste à charge qui en résultent ne sont pas pris en charge par nos garanties, de même que l'ensemble des participations forfaitaires telles que définies en dehors des contrats non responsables. Les taux Régime Obligatoire étant susceptibles de subir des modifications réglementaires, les données Régime Obligatoire sont donc fournies à titre indicatif pour vous permettre de calculer vos remboursements, elles n'ont pas de valeur contractuelle. **Depuis le 01/01/2017, le Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (OPTAM pour les médecins et OPTAM-CO pour les chirurgiens et les obstétriciens) se substitue au CAS (Contrat d'Accès aux Soins).

(1) Les taux de remboursement incluent le remboursement Sécurité sociale et sont exprimés en pourcentage du BRSS (Base de Remboursement de la Sécurité sociale). Les montants des prestations forfaitaires indiqués sont ceux des garanties LMDE 12 mois. (2) le forfait est limité à un équipement tous les deux ans et à un an pour les mineurs et en cas de changement de dioptrie (dont 150 euros pour la monture). (3) Les substituts nicotiniques, s'ils sont prescrits et figurant sur la liste des substituts nicotiniques pris en charge, sont remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 50 € / an ou 150 € /an pour les femmes enceintes, les jeunes de 20/30 ans ou les patients en ALD cancer. La participation de la mutuelle est limitée à 90 € / an, participation ou non de la Sécurité sociale. (4) IMA ASSURANCES Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 118 avenue de Paris CS 40 000 79033 Niort cedex 9 - Immatriculée au RCS de Niort n° 481 511 632, soumise au contrôle de l'ACPR 61, rue Taitbout 75436 Paris cedex 09. (5) INTER PARTNER ASSISTANCE Société anonyme de droit belge au capital de 31 702 613 euros, entreprise d'assurance non-vie agréée par la Banque Nationale de Belgique (0487), immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 415 591 055, dont le siège social est situé 166 Avenue Louise - 1050 Ixelles - Bruxelles Capitale - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située 6, rue André Gide 92320 Châtillon. INTER PARTNER ASSISTANCE intervient sous la marque AXA Assistance. (6) AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 €- RCS Nanterre 722 057 460 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex (7) JURIDICA, Société Anonyme au capital de 14 627 854,68 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 572 079 150, dont le siège social est 1, place Victorien Sardou - 78160 Marly-le-Roi. Entreprises régies par le Code des assurances. (8) LA MUTUELLE DES ETUDIANTS - LMDE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité - SIREN 431 791 672 - Siège social : 19 rue Blanche 75009 Paris - Imde.fr. Le service est autorisé par la CNIL (Délibération 2015-134 du 23/04/2015) et les données sont hébergées en France auprès d'un hébergeur agréé. La téléconsultation AXA ne se substitue ni au médecin traitant, ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée, notamment psychologique, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Aucun arrêt de travail, certificat médical et renouvellement d'ordonnance ne peut être délivré. Service fourni par AXA Assistance France, société anonyme de droit français au capital de 9 071 981 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé 6, rue André Gide 92320 à Châtillon. (9) ITELIS : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € dont le siège social est situé 218 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro - 440 358 471, mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758.

Détail des prestations les plus intéressantes pour vous*

AVEC UNE MUTUELLE SANTÉ LMDE 12 MOIS⁽¹⁾ DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	HOSPI LMDE 4,75 € / mois	VITALITÉ LMDE 12,85 € / mois	ESSENTIELLE LMDE 22,95 € / mois	ZEN LMDE 34,60 € / mois
SOINS COURANTS					
Consultations visites généralistes (DPTAM**)	70%	-	100%	100%	150%
Consultations visites spécialistes (DPTAM**)	70%	-	100%	100%	150%
Imagerie médicale	70%	-	-	100%	100%
Analyses et examens de laboratoire	60 % ou 70 %	-	-	100%	100%
PHARMACIE					
Pharmacie 65 %	65%	-	100%	100%	100%
Pharmacie 30 %	30%	-	-	100%	100%
Pharmacie 15 %	15%	-	-	-	100%
HOSPITALISATION					
Honoraires médicaux (DPTAM**)	80%	100%	100%	100%	150%
Honoraires chirurgicaux (DPTAM**)	80%	100%	100%	100%	100%
Frais de séjour, durée illimitée	80%	100%	100%	100%	100%
Frais de transport	65%	100%	100%	100%	100%
Forfait journalier hospitalier, durée illimitée	-	18€/jour	18€/jour	18€/jour	18€/jour
OPTIQUE ⁽²⁾					
Monture + verres simples	60%	-	-	100% + 50€/2 ans	100% + 200€/2 ans
Monture + verres complexes/très complexes	60%	-	-	100% + 200€/2 ans	100% + 250€/2 ans
Lentilles prescrites remboursées par la Sécurité sociale	60%	-	-	100%	100% + 50€/an
DENTAIRE					
Soins dentaires	70%	-	100%	100%	130%
Prothèses dentaires fixes remboursées par la Sécurité sociale	70%	-	-	100%	100% + 250€/an
Orthodontie et autres actes liés à l'orthodontie remboursés par la Sécurité sociale	70% ou 100%	-	-	100%	100%
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	-	-	250€/an
PRÉVENTION					
Contraceptifs prescrits non remboursés par la Sécurité sociale	-	-	20€/an	60€/an	80€/an
Contraception d'urgence	-	-	10€/an	10€/an	10€/an
Préservatifs masculins/féminins	-	-	10€/an	30€/an	40€/an
Substituts nicotiques ⁽³⁾	néant ou 50€ ou 150€	-	-	140€ ou 240€/an	140€ ou 240€/an
ASSURANCES					
Soins à l'étranger et Assistance/rapatriement ⁽⁴⁾	-	-	-	OUI	OUI
Réseau de soins ITELIS ⁽⁸⁾	-	-	-	OUI	OUI
Responsabilité Civile ⁽⁵⁾	-	-	OUI	OUI	OUI
Individuelle Accident ⁽⁵⁾	-	-	OUI	OUI	OUI
Protection juridique ⁽⁶⁾	-	-	OUI	OUI	OUI
Téléconsultation médicale ⁽⁷⁾	-	-	OUI	OUI	OUI
Assurance bagages ⁽⁴⁾	-	-	-	OUI	OUI
Assurance perte/vol papiers ⁽⁴⁾	-	-	-	-	OUI

*Les garanties sont exprimées hors régimes spéciaux, dans la limite des frais réellement engagés et dans le cadre du respect du parcours de soins. Pour retrouver l'intégralité du tableau de prestations, veuillez vous référer au règlement mutualiste disponible sur demande ou sur lmde.fr. Les taux Régime Obligatoire mentionnés sont ceux en vigueur à la date de souscription dans le cadre du parcours de soins coordonnés. Le non-respect de ce dernier entraîne un désengagement de votre régime de base et éventuellement des dépassements d'honoraires des praticiens. Le déremboursement et le reste à charge qui en résultent ne sont pas pris en charge par nos garanties, de même que l'ensemble des participations forfaitaires telles que définies en dehors des contrats non responsables. Les taux Régime Obligatoire étant susceptibles de subir des modifications réglementaires, les données Régime Obligatoire sont donc fournies à titre indicatif pour vous permettre de calculer vos remboursements, elles n'ont pas de valeur contractuelle. **Depuis le 01/01/2017, le Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (OPTAM pour les médecins et OPTAM-CO pour les chirurgiens et les obstétriciens) se substitue au CAS (Contrat d'Accès aux Soins). (1) Les taux de remboursement incluent le remboursement Sécurité sociale et sont exprimés en pourcentage du BRSS (Base de Remboursement de la Sécurité sociale). Les montants des prestations forfaitaires indiqués sont ceux des garanties LMDE 12 mois. (2) le forfait est limité à un équipement tous les deux ans et à un an pour les mineurs et en cas de changement de dioptrie (dont 150 euros pour la monture). (3) Les substituts nicotiques, s'ils sont prescrits et figurant sur la liste des substituts nicotiques pris en charge, sont remboursés par la Sécurité sociale à hauteur de 50 € / an ou 150 € / an pour les femmes enceintes, les jeunes de 20/30 ans ou les patients en ALD cancer. La participation de la mutuelle est limitée à 90 € / an, participation ou non de la Sécurité sociale. (4) INTER PARTNER ASSISTANCE Société anonyme de droit belge au capital de 31 702 613 euros, entreprise d'assurance non-vie agréée par la Banque Nationale de Belgique (0487), immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 415 591 055, dont le siège social est situé 166 Avenue Louise - 1050 Ixelles - Bruxelles Capitale - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située 6, rue André Gide 92320 Châtillon. INTER PARTNER ASSISTANCE intervient sous la marque AXA Assistance. (5) AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 dont le siège social est 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. (6) JURIDICA, Société Anonyme au capital de 14 627 854,68 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 572 079 150, dont le siège social est 1, place Victorien Sardou - 78160 Marly-le-Roi. Entreprises régies par le Code des assurances. (7) LA MUTUELLE DES ETUDIANTS - LMDE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité - SIREN 431 791 672 - Siège social : 19 rue Blanche 75009 Paris - Imde.fr. Le service est autorisé par la CNIL (Délibération 2015-134 du 23/04/2015) et les données sont hébergées en France auprès d'un hébergeur agréé. La téléconsultation AXA ne se substitue ni à un médecin traitant, ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée, notamment psychologique, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Aucun arrêt de travail, certificat médical et renouvellement d'ordonnance ne peut être délivré. Service fourni par AXA Assistance France, société anonyme de droit français au capital de 9 071 981 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé 6, rue André Gide 92320 à Châtillon. (8) ITTELIS : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € dont le siège social est situé 218 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro - 440 358 471, mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 10058758.

Détail des remboursements

AVEC UNE MUTUELLE SANTÉ LMDE 12 MOIS⁽¹⁾ DU 01/10/2017 AU 30/09/2018

SOINS COURANTS

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	SANS MUTUELLE	VITALITÉ LMDE	ESSENTIELLE LMDE	ZEN LMDE
Prix consultation médecin secteur 1 DPTAM	25€	16,50€	0€	7,50€	7,50€
Le secteur 1 correspond au tarif servant de base au remboursement de la Sécurité sociale.					

Reste à charge	8,50€	1€	1€	1€
----------------	-------	----	----	----

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	SANS MUTUELLE	VITALITÉ LMDE	ESSENTIELLE LMDE	ZEN LMDE
Prix consultation dermato/ophtalmo secteur 2 DPTAM	40€	20€	0€	9€	19€
Le secteur 2 correspond au tarif fixé par le professionnel de santé lui-même.					

Reste à charge	20€	11€	11€	1€
----------------	-----	-----	-----	----

PHARMACIE

Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 65 % <i>Exemples : antibiotiques, paracétamol, contraception</i>	Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 30 % <i>Exemples : anti-allergiques, antitussif</i>	Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 15 % <i>Exemples : anti-acnéiques, troubles gastro-intestinaux</i>
---	--	---

OPTIQUE

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	SANS MUTUELLE	VITALITÉ LMDE	ESSENTIELLE LMDE	ZEN LMDE
Coût moyen monture et verres unifocaux	310€	4,45€	0€	52,97€	202,97€
*Correction unifocale avec faible défaut visuel : ± 1,75. Tarifs moyen du marché (100 € monture et 105 € par verre)					
Reste à charge		305,55€	305,55€	252,58€	102,58€

Réseau de soins Itélis (opticiens)	103€	102,58€
------------------------------------	------	---------

Reste à charge	149,58€	0€
----------------	---------	----

SOINS À L'ÉTRANGER ⁽⁴⁾

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	SANS MUTUELLE	VITALITÉ LMDE	ESSENTIELLE LMDE	ZEN LMDE
Consultation dermatologie et soins d'urgence aux Etats-Unis	500€	146,30€	0€	353,70€	353,70€
Reste à charge		353,70€	353,70€	0€	0€

	TRSS ⁽¹⁾ Taux de Remboursement de la Sécurité sociale	SANS MUTUELLE	VITALITÉ LMDE	ESSENTIELLE LMDE	ZEN LMDE
Soins dentaires d'urgence au Canada	260,10€	55,67€	0€	204,43€	204,43€
Reste à charge		204,43€	204,43€	0€	0€